

N° du film : 27814

Version : 7

2007-08-06

Entente/contrat : 8723

Le party (DVD)

GENRE : Drame de prison

RÉSUMÉ :

« Dans une prison vétuste, les détenus sont particulièrement agités à l'approche du « Party », un spectacle de variétés présenté par une troupe d'artistes de l'extérieur. La contrebande y est florissante : médicaments, boisson maison, drogues illégales, armes blanches. De plus, un complot se prépare en vue de l'évasion d'un prisonnier. Dès l'arrivée de la troupe, les événements se bousculent. Le comité de détenus, responsable de la coordination de l'événement, met tout en branle pour assurer les derniers préparatifs. Chaque artiste est accompagné d'un détenu, donnant lieu à des échanges très révélateurs au sujet des états de vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la prison, qui s'avèrent des plus pathétiques. Une journaliste, quelque peu naïve, interroge détenus et artistes. Un détenu se voit refuser la permission d'assister au spectacle. Son amie, une chanteuse western, qui comptait sur cette occasion pour le revoir, fait une véritable crise. Le spectacle comporte des numéros de comédie, de musique rock, de chanson, d'effeuillage et de magie. Il va s'en dire que l'auditoire est survolté tout au long du spectacle. La direction de la prison y assiste du balcon. Parallèlement au spectacle, les activités en coulisse bourdonnent. La présence des artistes est l'occasion pour plusieurs détenus d'assouvir leurs besoins émotifs et sexuels. Entre-temps, le détenu placé « au trou » fait les cent pas et finit par s'ouvrir les veines. En même temps, son amie chante la liberté, tandis qu'un prisonnier franchit les portes du pénitencier. » (M.R., 1990-01-16)

MOTIFS :

Le réalisateur livre un portrait du milieu carcéral et de ses influences sur la vie des détenus. Le film se veut une réflexion sur la condition pénitentiaire. Ce récit présente plusieurs allusions à la sexualité ainsi que des images de violence et de nudité telles qu'une longue scène d'agonie lors d'un suicide, des scènes de *strip-teases*, une scène de viol, des scènes d'alcôve, etc. Ce film a été classé « 18 ans et plus », à l'époque. Le jury estime plus pertinent, à l'heure actuelle, selon l'évolution de la société québécoise, de reclasser ce film dans la catégorie « 16 ans et plus » et d'ajouter les indications « Violence » et « Érotisme » au classement.

CLASSEMENT : 16 ans et plus

INDICATION (S) : Violence et Érotisme

28 septembre 2007

Service du classement des films

HS